

de loi n'autorisait pas ces versements, et ils ne le seront pas tant que le présent bill n'aura pas été adopté.

M. ROSS (Souris): A l'avenir tous les cultivateurs seront payés sur une base de \$2 l'acre pour la réduction de leurs emblavures comparativement à 1940, qu'ils aient enherbé leurs terres ou les aient ensemencées en seigle? Le comité peut être certain qu'un grand nombre de gens qui ont semé du seigle vont être désappointés. Il se peut que personne ne soit à blâmer, mais tout cela a créé beaucoup de confusion. Certains cultivateurs ont été payés suivant la base que j'ai mentionnée cependant que d'autres n'ont encore rien reçu. Il est certain qu'un grand nombre de gens ont semé du seigle cet automne parce qu'ils espéraient toucher des versements sur ce seigle aussi bien qu'un autre montant de \$2 l'acre pour les céréales secondaires qu'ils sèmeraient à la place du blé. Autrement dit, au lieu de toucher \$4 l'acre pour la réduction de leurs emblavures comme ils l'espéraient, ils ne recevront que \$2.

L'hon. M. GARDINER: Ils ne pouvaient pas s'attendre à toucher le versement suivant à moins de semer de nouveau cet automne.

M. WRIGHT: Celui qui, cette année, a acheté ou loué une terre qui n'était pas ensemencée en blé en 1940 touchera-t-il une prime sur cette terre?

L'hon. M. GARDINER: Deux dispositions peuvent lui donner droit à une prime. Si la terre n'était pas en blé en 1940 et l'était en 1939, le calcul se fait sur 1939. S'il s'agit d'une terre défrichée en 1940, la loi permet de considérer comme emblavures de 1940 quatre-vingt pour cent de la surface défrichée la même année, et la disposition relative aux réductions s'applique à cette proportion.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le ministre disait tantôt que les versements de la campagne de 1941 s'élevaient à 34 millions de dollars. Possède-t-il le renseignement correspondant sur la campagne de l'an dernier? Peut-il nous dire quel montant a reçu chaque province, et combien de cultivateurs ont touché ces primes?

L'hon. M. GARDINER: J'ai ici ces renseignements, mais encore incomplets, car il reste certains paiements à effectuer. Les paiements, le 23 mars 1943, s'établissaient ainsi qu'il suit:

Saskatchewan	\$ 9,324,804
Alberta	5,090,882
Manitoba	2,953,814
	<u>\$17,369,500</u>

D'après les estimations, le total des versements s'établira à \$18,704,218. La diminution en fonction de l'année précédente, s'explique par la réduction à \$4 l'acre des primes à la jachère d'été,—en 1942, la prime était de \$2

[L'hon. M. Gardiner.]

l'acre. Les autres réductions sont dues à ce que nous avons payé des primes relativement à plus d'un million d'acres qui étaient ensemencées en blé pendant une partie de cette période, car on s'est fondé sur la moyenne de deux ans dans plusieurs cas.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le ministre peut-il nous dire combien de cultivateurs ont reçu des primes pour la campagne de 1942?

L'hon. M. GARDINER: On n'a pas additionné, je crois, les paiements qui ont été effectués.

M. DOUGLAS (Weyburn): L'année précédente, il y en avait eu environ 178,000?

L'hon. M. GARDINER: Oui, en effet, l'année précédente, et il y en aurait autant, peut-être un peu plus même, cette année.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le ministre peut-il fournir certaines données sur la réduction réelle des emblavures? Les chiffres de l'an dernier sont inférieurs, n'est-ce pas, à ceux de 1941?

L'hon. M. GARDINER: Les chiffres approximatifs de l'an dernier sont de plus d'un million d'acres supérieurs à ceux de l'année précédente. Les paiements versés en raison de la superficie nous donneront une idée aussi exacte que possible de la situation. Voici les chiffres:

	Acres
Saskatchewan:	
Céréales secondaires	2,716,029
Herbe	134,144
Seigle	159,039
Jachère d'été	1,653,190
	<u>4,662,402</u>
Superficie globale pour laquelle on a effectué des paiements..	
Manitoba:	
Céréales secondaires.....	1,000,591
Herbe	90,228
Seigle	18,967
Jachère d'été	367,121
	<u>1,476,907</u>
Alberta:	
Céréales secondaires	1,424,678
Herbe	119,612
Seigle	73,443
Jachère d'été	927,708
	<u>2,545,441</u>
Voici le grand total:	
	Acres
Céréales secondaires	5,141,298
Herbe	343,984
Seigle	251,449
Jachère d'été	2,948,019
	<u>8,684,750</u>

Voici le grand total:

Total 8,684,750

Telle est la somme d'emblavures sur lesquelles on a jusqu'ici effectué des paiements; il reste encore à verser les paiements sur environ \$1,300,000.